

Discours devant le PM – Caroline CAYEUX

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, cher Yves Le Breton

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président délégué, Cher Jean-François DEBAT,

Monsieur le Maire de Blois, Cher Marc GRICOURT,

Mesdames, Messieurs les élus,

Monsieur l'Administrateur général du CNAM, Cher Olivier Faron,

Mesdames, Messieurs les partenaires de Villes de France,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

A chaque congrès, sa crise suis-je tentée de dire ! En effet, Je relisais mon discours de clôture du congrès d'Albi, chère Stéphanie Guiraud-Chaumeil, où nous avons eu l'honneur d'accueillir le Premier Ministre Edouard Philippe, et nous y avons notamment évoqué la fin de la crise des gilets jaunes. Déjà tout un programme !

Aujourd'hui, c'est la crise sanitaire qui est venue percutée notre quotidien et le début de nos mandats locaux. Nous avons dû faire face à un virus planétaire qui a touché indéfiniment tous les territoires, tous les habitants, et qui nous a obligé à être extrêmement modeste dans nos missions d'élus locaux. C'est pourquoi je veux rendre hommage à l'action de tous les maires, tous les élus locaux, qui parfois, dans l'exercice de leur fonction, subissent des agressions inqualifiables.

Elles doivent-êtré sèvrèment punies et réprimandées. Quand on s'attaque à un élu de la République, on s'attaque à la République toute entière.

Malgré cela, le Maire reste l'élu de proximité par excellence, il est un élu respecté par la très grande majorité de nos concitoyens, celui vers qui on se tourne au quotidien pour aider, soutenir, accompagner et agir. Je veux souligner combien nos territoires ont été extraordinaires de mobilisation, de solidarité et d'efficacité durant cette crise du COVID-19.

Nous avons vu dans nos territoires, Monsieur le Premier Ministre, le meilleur visage de la solidarité, de l'entraide et de la fraternité dans des moments parfois tragiques. Je veux, à cet instant, avoir une pensée toutes les familles endeuillées par cette épidémie, et leur redire, au nom de Villes de France, toute notre solidarité et notre compassion.

Vous le savez Monsieur le Premier Ministre, notre association Villes de France tient toujours à défendre fermement -et c'est naturel- les spécificités et les intérêts des villes moyennes et de leurs intercommunalités, mais nous tenons à le faire de manière constructive et positive.

Je veux à ce moment saluer Jean-François DEBAT, notre président délégué, et je veux associer aux visages de Villes de France l'ensemble des élus qui travaillent chaque jour à mes côtés avec détermination mais dans un esprit convivial au service de leurs territoires et de leurs habitants. Je tiens beaucoup à la pluralité de notre association, c'est cela aussi qui donne de la légitimité à nos prises de position.

Villes de France ce n'est pas seulement Caroline Cayeux, c'est aussi Frédérique, David, Luc, Stéphanie, Eric ou Isabelle.... Je tiens à cette reconnaissance collective de notre association.

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Premier Ministre, Cher Jean Castex,

Dans cette crise, si l'État a été, et c'est son rôle, le garant de la réponse sanitaire, les collectivités territoriales ont assuré la logistique du quotidien : distribution de masques, organisation des centres de vaccination, continuité des services publics locaux ou organisation de la vie, au plus près des territoires, durant le confinement. Les collectivités territoriales ont été présentes, réactives, et clairement efficaces !

Sans accabler tel ou tel, il nous faut avoir la franchise de le reconnaître qu'il y a eu ici un manque de masque, là un manque de tests, des difficultés d'acheminement et parfois des erreurs de communication.

Alors qu'une résurgence de l'épidémie devient malheureusement de plus en plus probable, vous réunirez cet après-midi les associations d'élus sur la question de la vaccination sur laquelle nous devons convaincre encore davantage. La vaccination obligatoire du personnel soignant est sans doute une première étape symbolique importante.

Dans ces moments de crise, je veux souligner, Monsieur le Premier Ministre, la qualité de la concertation qui a été menée avec les élus locaux que ce soit avec le

Président de la République, le Premier Ministre, la Ministre de la Cohésion des Territoires Jacqueline Gourault ou les autres membres du Gouvernement. Nous avons été très souvent écoutés, souvent entendus et dans tous les cas respectés. Il faut avoir l'honnêteté de le dire quand trop souvent certains vont dans les médias avec un esprit bien peu constructif et encore moins solidaire.

Les collectivités, à vos côtés, ont fait nation sur le plan sanitaire pour soutenir, accompagner, aider, prévenir, et sauver des vies.

Vous le savez, Monsieur le Premier Ministre, l'urgence de gestion de cette crise a conduit à l'émergence d'une nouvelle gouvernance s'appuyant sur le couple Maire/Préfet, ce circuit court décisionnel qui a bien souvent permis de tirer parti, à la fois, de l'agilité des collectivités et de la puissance de l'État dans la définition d'un cadre. C'est, sans doute, cette double articulation complémentaire qui a fait la résistance de notre pays dans cette crise. Force est en effet de constater que cette déconcentration et décentralisation de fait a produit des résultats et a conduit à renforcer la conviction selon laquelle la déconcentration était une voie nécessaire. Nous avons la conviction que les responsabilités politiques doivent être davantage identifiées entre l'État et les collectivités territoriales, mais également entre chaque collectivité territoriale. Ce constat partagé par de nombreux élus doit conduire, à l'occasion de l'examen de la loi 3DS, à s'appuyer de manière claire sur les services déconcentrés de l'État avec lesquels nous travaillons de manière très régulière.

Nous avons là, il me semble, le moyen de rendre l'action publique plus claire, plus lisible et plus efficace à un moment où, nous le voyons, nos concitoyens se

questionnent. Nos villes sont prêtes et armées pour cela. Suffisamment « petite » pour conserver une réelle agilité, et une capacité d'expérimentation, mais également suffisamment dimensionnées et outillées en ingénierie pour savoir déployer des dispositifs techniques, juridiques et partenariaux efficaces.

Je plaide fortement donc pour le Gouvernement entende cet appel à la déconcentration, tout en veillant à l'uniformité des décisions – et c'est là que le cadre national est impératif-, tout en y ajoutant le soin de nommer, dans les territoires, des Préfets, des directeurs départementaux des territoires, des architectes des bâtiments de France, de délégués départementaux des ARS qui soient aussi, j'insiste sur ce mot, des facilitateurs de projets. Nous avons trop souvent encore des exemples de blocages où il y un manque criant de bon sens et de réalités du terrain.

Monsieur le Premier Ministre, je sais que ces mots ont une résonance particulière pour vous tant votre expérience d'élus local, mais de Maire en particulier, vous guide au quotidien dans vos choix.

Mesdames, Messieurs,

Ce congrès 2021 est intitulé « Les Villes de France entre crises et opportunités » tant je suis persuadé que l'avenir de nos territoires doit, à la fois, être traité avec lucidité mais également optimisme. Cette crise sanitaire a bousculé notre quotidien mais elle a apporté des certitudes à savoir que les élus locaux sont des remparts efficaces en temps de crise et face aux difficultés. Les élus locaux sont responsables, compétents, investis et sont des grands serviteurs de la République

qui, aux côtés de l'État, font également nation à travers leur engagement quotidien.

Et d'ailleurs, la troisième édition du baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes qui vient d'être présentée en est l'illustration. L'attractivité des villes moyennes continue de se renforcer puisque 87 % des français disent préférer vivre dans une ville moyenne plutôt qu'une métropole. Mais ce sont également 30 % des actifs des grandes agglomérations qui se disent prêts à déménager. Ce mouvement nous l'observons depuis un an déjà, il ne s'agit pas uniquement d'un mirage journalistique, nous le constatons dans les agences immobilières de nos villes, chez les notaires ainsi que dans les demandes d'urbanisme que nous recevons quotidiennement en mairie.

Malgré cette nouvelle vitalité, ne comptez pas sur moi pour opposer grandes villes et villes moyennes, ou villes moyennes et communes rurales. Il s'agit, bien au contraire, de tirer profit des nouvelles aspirations des français pour rééquilibrer notre organisation territoriale. Nous faisons tous le constat de métropoles congestionnées ou trop impersonnelles, mais également de territoires ruraux souffrant d'un sentiment d'abandon et de désertification. Les villes moyennes ont une réelle capacité à être un trait d'union entre ces territoires. Elles sont un point d'équilibre dans l'architecture de nos territoires en raison de nos capacités à nous structurer avec cohérence.

C'est dans cet état d'esprit, et avant de conclure Monsieur le Premier Ministre, que nous souhaitons vous faire part de trois sujets de préoccupation et d'inquiétudes. Je sais que vous aurez à cœur d'y répondre au regard des

échéances qui se profilent. Évidemment, il y aurait bien d'autres sujets que nous aurions pu aborder, mais le temps est compté et nous aurons, sans nul doute, l'occasion de ré-échanger dans les semaines à venir.

- **Sur les centres-villes d'abord. Nous souhaitons la prolongation du programme Action Cœur de Ville jusqu'en 2026.**

Le baromètre des territoires en atteste : le programme Action Cœur de Ville a été un formidable coup de projecteur politique et médiatique pour les villes moyennes. Ce programme co-construit par notre association Villes de France et le Gouvernement est une réponse à une partie des difficultés des villes moyennes grâce à des financements, évidemment, mais également grâce à l'ingénierie et la capacité à mettre autour de la table de nombreux acteurs. Nous l'avons toujours dit, nous le redisons.

Je veux d'ailleurs saluer la mobilisation de la Ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline GOURAULT qui est sur ce sujet, comme sur les autres, une interlocutrice à l'écoute, souhaitant trouver des solutions. Je tenais à lui rendre hommage aujourd'hui au moment où elle est retenue au Sénat par l'examen du projet de loi « 3DS ».

Ce programme, vous le savez Monsieur le Premier Ministre, a subi un coup d'arrêt, ou du moins un fort ralentissement du fait de la crise sanitaire. La crise sanitaire, par le confinement, a lourdement impacté la situation de nos commerces qui, dans nos villes, sont pour la majorité des petits commerces indépendants ne bénéficiant pas de trésoreries très solides. Naturellement, des

mesures de soutien ont été apportées mais cette crise nous oblige à un nouveau départ c'est pourquoi nous avons officiellement demandé la prolongation du programme Action Cœur de Ville jusqu'en 2026 soit jusqu'à la fin du nouveau mandat municipal. La dynamique et l'élan impulsé par l'engagement des élus, mais également des partenaires du programme, ne doit pas s'essouffler. Nous proposons donc de travailler, avec l'ensemble des partenaires (Banque des territoires, Action logement et l'ANAH), à la prolongation du programme, son redimensionnement, ses orientations, pour conforter la place des villes moyennes dans l'architecture territoriale de notre pays. Ce travail doit se mener de concert avec les élus locaux que notre association représente car la réussite du programme est aussi liée à l'engagement des élus. Je sais le Gouvernement convaincu à la fois de l'efficacité de ce programme mais également de son mode de fonctionnement qui se base sur les projets des territoires accompagnés financièrement et techniquement par l'État.

- **Notre seconde préoccupation concerne la question financière et la relance.**

Depuis des années, nous assumons toujours davantage de mission avec toujours moins de moyens. Nous avons besoin d'autonomie, de visibilité et de stabilité. Nos villes sont des pôles de centralité qui irriguent les territoires péri-urbains et ruraux qui les entourent ; elles assument des charges qu'il convient de prendre en compte. La crise sanitaire l'a encore illustré, ce sont nos villes et nos intercommunalités qui ont pris en charge financièrement la fabrication des masques ou le soutien à l'activité économique ou l'organisation des centres de vaccination.

A ce titre, la question du financement des centres de vaccination est cruciale. Nous avons tout fait pour faire de cette vaste opération un succès. Nous avons mis à disposition nos salles, mobilisés nos agents, investi dans du matériel. L'État doit être au rendez-vous de ses promesses sur ce sujet avec un cadre national très clair de prise en charge des dépenses liées aux centres de vaccination, car nous le constatons encore les réponses sont variables d'une région à une autre.

Je le disais, cette crise a un impact non négligeable sur les finances de nos collectivités, sur notre capacité d'autofinancement notamment. Nous vous l'avons déjà dit, nous sommes prêts à œuvrer pour la relance, nous l'attendons ! Mais c'est parce que le bloc local porte 70 % de l'investissement public qu'il doit être accompagné pour être au rendez-vous de la relance. Et c'est là que nous avons besoin de visibilité et de stabilité sur l'évolution de nos ressources.

Dans le même temps, si nous saluons les orientations positives du plan de relance, il est encore à déplorer le trop grand nombre d'appels à projets. Ces appels à projet, vous le savez parfaitement Monsieur le Premier Ministre, favorise in fine – même si ce n'est pas la volonté initiale- les territoires les plus dotés en ingénierie. Sur ce sujet, je le sais, le travail est engagé. Les Contrats de Relance et de Transition Écologique, comme contrat intégrateur, sont une première réponse mais il faut aller plus loin. Nous sommes prêts à déployer de l'énergie pour formaliser de nouveaux documents mais cela doit se traduire par plus de simplicité.

- **Enfin, sur l'organisation territoriale**, j'en ai déjà dit un mot en introduction mais permettez-moi de revenir une nouvelle fois sur le projet de loi 3DS.

A Villes de France, nous souhaitons y voir clair. Plus qu'un grand soir, nous souhaitons de la simplicité, de la stabilité et de la lisibilité pour plus de cohérence de l'action publique locale.

Là encore, nous sommes force de propositions dans le cadre de la discussion parlementaire, mais il n'est pas toujours bon de proposer une loi ou un décret, il faut parfois simplement de la confiance dans la conduite des politiques avec un État plus bienveillant. En d'autres termes, au-delà des « 3D », nous avons besoin d'un choc de simplification, d'un choc de confiance envers les élus locaux qui ont encore prouvé, durant cette crise, leur efficacité, leur attachement à la République et à la France car je le redis les territoires ont fait nation sur la question de la santé publique.

Mesdames, Messieurs,

Pardonnez-moi d'avoir été longue. Je souhaitais porter ce matin un message de responsabilité et d'espoir. De responsabilité car nous avons de grands défis devant nous que ce soit la transition écologique de nos territoires, le mieux vivre ensemble ou la relance économique dans un contexte encore incertain. Un message d'espoir également car nous l'avons vu cette crise a été la source d'un formidable élan de solidarité et d'innovation qui, pour beaucoup d'entre nous, nous a étonné par son ampleur.

Je le dis cette crise que nous menons de traverser est un espoir pour nos villes et pour notre pays. Et je dis cela à un amateur de rugby, Monsieur le Premier Ministre, il nous faut nous donner les moyens de transformer l'essai en innovant et en brisant les habitudes, en transformant, en modernisant. Vous pouvez nous faire confiance et compter sur nous les Maires et notre mobilisation au quotidien dans les territoires.

J'en termine là. Des collectivités rejoignent notre association, des partenaires souhaitent de plus en plus travailler avec nous. Je m'en réjouis car c'est bien le signe de la vitalité des Villes de France. Cette vitalité, croyez-moi, j'y consacre beaucoup d'énergie et de passion à l'entretenir mais quoi de plus passionnant au fond que de réfléchir et de dessiner ensemble ces villes innovantes, ces villes humaines, ces villes d'avenir, ces Villes de France qui nous rassemblent aujourd'hui !

Pour redonner de la vitalité, de l'énergie, de la confiance en la démocratie, nos citoyens ont besoin de collectivités fortes, mais les collectivités ont besoin d'un État fort. Si l'État joue son rôle de stratège tout en laissant aux collectivités les moyens d'agir alors les citoyens retrouveront confiance en leur gouvernants et retrouveront le chemin des urnes. C'est notre responsabilité collective, comptez sur nous pour vous y aider.

Je vous remercie.